

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA SITUATION

En présence des affirmations contradictoires de la propagande hitlérienne, l'opinion publique mondiale, moins stupide que ne le suppose la radio allemande, pensera que si les Allemands mentent beaucoup, par contre ils mentent mal !

On se lasse plutôt de dénoncer les mensonges de la propagande allemande qu'elle ne se lasse d'en faire. Voilà des munitions qui ne risquent pas de lui manquer. Elle les produit d'elle-même. Production de masse, production de camelote ! Elle se renouvelle indéfiniment comme les vagues marines qui montent toujours à l'assaut de rivages qu'elles ne réussissent jamais à recouvrir.

Impossible de répondre à tous, ils sont trop, il est utile parfois et souvent amusant d'en relever quelques-uns comme les suivants repérés au cours d'une récente émission des postes hitlériens.

Ceux-ci avaient annoncé comme prodigieusement intéressant un « reportage au front ». Nous l'entendîmes. Il y avait un capitaine aviateur boche qui faisait au « speaker » l'éloge du Messerschmidt allemand. Et il entendait démontrer de la manière suivante son éclatante supériorité sur le Curtiss français. Nous citons :

« Le capitaine. — Les Curtiss ne sont bons que pour la défense. Aussi avons-nous tous les avantages de l'assailant.

« Le speaker. — Pouvez-vous nous donner le chiffre de vos victoires ?

« Le capitaine. — Nous avons abattu 63 avions ennemis, dont 16 Curtiss.

« Le speaker. — Et celui de vos pertes ?

« Le capitaine. — 10 ! Mais celui de vos victoires serait bien plus élevé si nous avions le droit d'aller chercher l'adversaire chez lui. Malheureusement des ordres formels s'y opposent ! D'ailleurs, le Messerschmidt est la terreur des alliés. Aussi ceux-ci ne cherchent-ils jamais la lutte. Ils se bornent à la défense. Voilà longtemps qu'aucun avion ennemi n'a survolé les frontières allemandes.

Eh ! bien, voilà un capitaine qui ne doit pas être un bien redoutable adversaire s'il est aussi maladroit aviateur que mauvais logicien ! Il affirme d'une part que les pilotes français ne franchissent jamais les lignes allemandes et d'autre part qu'il est absolument interdit aux pilotes allemands de franchir les lignes françaises !... Alors ? Ou diable les Messerschmidt ont-ils pu rencontrer les Curtiss et en abattre 63 ?...

Autre chose ! Au cours de la même journée les postes allemands donnaient les deux informations suivantes à propos du ministre de deux bateaux, l'un norvégien et l'autre finlandais. Voici le texte des deux émissions données à deux heures d'intervalle :

« 1^o. — Les équipages des deux bateaux arrivés à Bergen ont déclaré qu'ils n'avaient pas heurté de mines, comme les Anglais l'ont annoncé, mais qu'ils avaient été torpillés par des navires de guerre allemands ! Ce qui fâche les Anglais, c'est que les navires coulés n'étaient pas de leur pays, mais qu'ils étaient anglais, si coûteux soit-ils, et si loin d'être efficaces.

Ayant ainsi démontré aux bateaux neutres que la protection des navires anglais ne les sauve pas des attaques allemandes, la radio allemande revient quelques instants plus tard sur la même affaire pour déclarer ce qui suit :

« 2^o. — L'Angleterre a prétendu que le vapeur norvégien et le vapeur finlandais coulés dernièrement avaient sauté sur des mines. Il n'en est rien, comme il appert des dépôts de débris de bateaux et de barques à Bergen. Ils ont été torpillés peu après qu'on eût signalé un croiseur britannique.

En présence de ces deux affirmations contradictoires, l'une disant que les bateaux norvégien et finlandais ont été coulés par des navires allemands malgré la protection des Anglais et l'autre qu'ils ont été torpillés par un croiseur britannique, il ne reste qu'à demander à la radio allemande : à quel moment avez-vous menti ?

Troisième exemple. Celui-ci est encore plus récent. Le 18 décembre, le speaker du Deutschlandsender disait ceci :

« Le capitaine du bateau à moteur Kund Nelson qui a sauvé 500 survivants de l'Athenia est retourné à Oslo. Il a déclaré qu'aucun sous-marin allemand ne peut avoir coulé l'Athenia parce qu'il faisait trop sombre pour viser. Cette déclaration va contribuer à convaincre les vrais coupables devant l'opinion publique mondiale.

Non. L'opinion publique mondiale, moins stupide que le suppose la radio allemande, pensera tout de suite que s'il faisait trop sombre pour viser, les Anglais n'auraient pas mieux réussi à torpiller l'Athenia que les Allemands. Et l'opinion publique pensera que si les Allemands mentent beaucoup, par contre ils mentent mal.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Nos Colonies

Pierre Mille, dont on sait la compétence en matière coloniale, après avoir montré l'appoint considérable de nos territoires d'outre-mer dans la guerre ou il peut nous fournir deux millions et demi de soldats, montre leur apport dans d'autres domaines :

Voilà pour le concours « armé » que nous apporte aujourd'hui, et volontairement, notre Empire. Et le concours économique ? Dans l'Information d'Outre-mer, M. Albert Charton nous présente un graphique frappant des ressources que nous apportent des maintenant ces domaines d'outre-mer, rien que pour l'alimentation de la métropole :

L'Indochine, 96 0/0 de notre consommation en riz ; la Côte d'Ivoire et le Cameroun, 90 0/0 du cacao ; l'Indochine encore, 79 0/0 du maïs ; la Guinée, Côte d'Ivoire, Cameroun, Antilles, 99 0/0 des bananes ; l'Indochine toujours, tout notre poivre ; Madagascar et la Réunion, toute notre vanille ; l'Afrique occidentale, toutes nos arachides en coques, 45 0/0 des arachides décortiquées ; Madagascar, 96 0/0 de notre tapoca (manioc) ; l'Afrique du Nord, 68 0/0 de notre huile d'olive ; les Antilles et la Réunion, 53 0/0 de notre sucre de canne ; l'Afrique du Nord, la Syrie, le Levant, 37 0/0 des oranges et citrons ; les Antilles et la Réunion, tout notre rhum ; la Côte d'Ivoire, le Cameroun, Madagascar, 21 0/0 de notre café, malgré la concurrence du Brésil et du Venezuela !

Et il n'est pas tenu compte, dans ces graphiques, des premiers que nous envoie l'Afrique du Nord, des moutons, de leur laine, des phosphates, du fer, du plomb, des « espoirs » en pétrole, qui se manifestent au Maroc, en Tunisie, au Gabon.

...L'Empire — pour reprendre un mot célèbre, mais en en changeant le sens — notre Empire d'outre-mer est fait. Mais c'est la guerre qui nous le montre.

Message du général Gamelin aux troupes

Le général Gamelin, commandant en chef, vient d'adresser aux troupes, le message suivant :

A l'approche du Nouvel An, le général commandant en chef adresse à toute l'armée ses vœux les plus affectueux. Les actions d'éclat des combattants, les immenses travaux menés à bien, la grandeur de notre cause sont gages de notre succès. Sur le champ de bataille, comme dans l'attente, quelles que soient les manœuvres de l'ennemi, dans la guerre morale comme dans la guerre militaire, une fois de plus nous tiendrons et nous vaincrons.

Signé : GAMELIN.

Informations

Une allocation radiodiffusée de M. Daladier

Dimanche, à 19 h. 30, M. Edouard Daladier, Président du Conseil, a prononcé, à l'occasion de la Noël, une allocation radiodiffusée :

Depuis plus de quatre mois l'Allemagne a déclenché la catastrophe sur le monde ; les événements ont fait éclater sa responsabilité à tous les yeux.

Nous n'avons à déplorer jusqu'à ce jour que de faibles pertes et partout la guerre a déjà détruit bien des foyers. Elle a ajouté des souffrances nouvelles aux souffrances habituelles des hommes, aux parents qui pleurent un fils, aux femmes qui pleurent un mari, aux enfants qui pleurent un père, le ne peut dire autre chose que ma douloureuse émotion.

Pour vous autres aussi moins durement touchés puisqu'ils gardent le droit d'espérer, cette nuit de Noël évoque sans doute bien des souvenirs du passé.

Français de toutes conditions, pensez, en cette nuit de Noël, aux biens matériels et moraux que nous défendons et que tant d'autres ont perdus.

M. Daladier a déclaré avec vigueur : « Nous sommes forts, nous combattons pour la victoire et nous l'aurons. Nous combattons pour le salut de la patrie et nous l'assurerons. Mais nous demeurerons avertis du sang de nos soldats. »

Un appel du président Roosevelt

Le Président Roosevelt a adressé, à la veille de Noël, trois lettres : une au pape par l'entremise de l'archevêque de New-York, Mgr Spellmann ; une autre au chef des églises évangéliques des Etats-Unis, et enfin une troisième au grand rabbin des Etats-Unis, le adjurant d'unir les forces spirituelles des trois grandes religions pour offrir au monde, dans un moment opportun, les assises d'une paix durable.

La Belgique assure son front de mer

Pour surveiller et défendre son front de mer qui mesure 67 kilomètres, la Belgique, outre les nombreuses batteries d'artillerie disséminées sur le littoral, vient de constituer un corps de marine composé d'un certain nombre de bateaux-pilotes, spécialement équipés pour des tâches diverses.

Chaque bateau-pilote, comportant une vingtaine d'hommes d'équipage, est muni de plusieurs mitrailleuses et de canons légers, permettant la destruction à distance des mines flottantes.

L'Angleterre pose des mines

Un communiqué anglais annonce que, pour mieux protéger la navigation dans la mer du Nord et en réplique à la pose de mines par les Allemands au large des côtes britanniques, l'Amirauté a décidé de créer des champs de mines au large des côtes Est de l'Angleterre et de l'Ecosse. Trois régions seront minées, sans autre préavis, et les navires marchands sont avertis que s'ils y pénètrent ce sera à leurs « risques et périls ».

Les navires neutres approchant de l'Angleterre doivent se rendre aux « Downs », où ils recevront des instructions conformément à l'avis aux navigateurs.

La flotte du Reich dans la Baltique

Selon des nouvelles de sources neutres, non contrôlées, quelques navires de guerre allemands auraient fait, à la demande des Soviétiques, leur apparition dans la Baltique.

La flotte allemande aurait quitté Hambourg en deux groupes, se dirigeant l'un vers la Baltique, l'autre vers la mer du Nord, mais sans donner le motif de cette sortie.

70 0/0 de la population en guerre

D'après une statistique publiée par le bureau de presse helvétique « Géopresse », 70 0/0 de la population du globe est actuellement en état de guerre.

En effet, 1.630 millions des habitants du globe sont en guerre sur une superficie de près de 93 millions de kilomètres carrés, alors que les neutres et les non belligérères se chiffrent par 613 millions et occupent environ 54 millions de kilomètres carrés du globe terrestre.

Au pays des Soviets

Il apparaît de plus en plus que les échecs russes en Finlande ont de vives répercussions à Moscou. Il est curieux, notamment, d'enregistrer des réactions de la radio soviétique. Celle-ci, en effet, en termes à peine voilés, a cru, une fois de plus, devoir donner un ultime avertissement aux « saboteurs trotskystes », à ses « contre-révolutionnaires » dont l'activité en pleine guerre constituerait un « crime contre la patrie ».

C'est donc que quelque chose ne va pas à la fois dans la population et peut-être même parmi les tendances qui s'affrontent au polit-buro.

Les forces de la Suède

Les journaux font observer que si l'armée suédoise, en temps de paix, ne dépasse pas 25.000 hommes, elle peut être portée en temps de guerre à 400.000. La flotte comprend 100.000 tonnes de bâtiments ; l'armée aérienne possède 250 avions, dont une centaine d'appareils d'instruction.

Communiqué officiel

N° 224. — Journée calme sur l'ensemble du front.

N° 225. — Rien à signaler.

EN PEU DE MOTS...

— Les Danois de Paris ont constitué un Comité ayant pour but d'offrir des ambulances à l'armée française.

— On annonce la mort de l'ingénieur français Laubeuf, décédé à Carnes, à l'âge de 75 ans. C'est à l'ingénieur Laubeuf que l'on doit les plans et la construction du premier sous-marin, en 1904.

— Le journal « l'Action Française » a été suspendu par la censure, pour deux jours.

— Samedi, après-midi, le capitaine de Moissac a terminé les interrogatoires définitifs des 34 députés communistes appartenant au groupe ouvrier et paysan français.

— L'Association britannique des sourds-muets vient de créer un insigne spécial à l'usage des sourds, et portant en lettres lumineuses le mot « sourd ».

— Le prix littéraire du Maroc a été décerné à M. Henri Tenier, docteur ès sciences, pour son ouvrage intitulé : « Etude géologique du Maroc central et du moyen Atlas septentrional ».

— Devant le Tribunal correctionnel de Marseille, a comparu une litigieuse, qui était poursuivie pour avoir mouillé le lait qu'elle vendait dans la proportion de 75 0/0. Elle a été condamnée à 1 mois de prison.

NOS ÉCHOS

La couleur du temps.

Les Anglais accoutumés à regarder le journal tous les matins pour savoir s'ils devaient emporter leur parapluie sont tout désorientés de n'y plus trouver, depuis la guerre, le bulletin météorologique.

Le « temps qu'il fait » est porté aujourd'hui sur la « liste secrète ». Les météorologistes n'en sont pas pour cela inactifs, bien au contraire, mais ils sont passés au service de l'armée.

La Royal Air Force entretient un service de vol météorologique depuis 1924. Chaque jour, des avions s'élèvent de différents points du territoire jusqu'aux régions glacées de la sub-stratosphère. Leurs rapports sur les conditions de vent, de la température et de la densité atmosphérique sont recueillis par les techniciens du bureau central.

Depuis trois ans, ce service de vol fonctionne quotidiennement sans une seule interruption. Un véritable exploit, si l'on tient compte de l'inclémence du ciel anglais.

Ecole.

La sagacité de ce petit Alsacien de 7 ans fait l'admiration des instituteurs de St-Martin-la-Méaulle, dans la Corréze :

— Voyons, Jean, demande le maître de calcul après avoir expliqué les fractions élémentaires à sa classe, que préférez-vous : une pomme entière ou deux moitiés de pomme ?

— Pourquoi deux ?

— Je vois s'il y a un ver dedans !

Une bonne raison.

Un mendiant sollicite la charité ; il a l'air encore relativement valide.

— Vous n'avez pas honte de demander l'aumône en temps de guerre ! fait un brave homme tout en lui donnant une pièce.

— Pourquoi ? explique le mendigot. L'autre guerre, j'ai attrapé six mois pour avoir pris de l'argent sans le demander !

Pour avoir frais.

Les belles Égyptiennes du v^e siècle avaient une méthode bien singulière de combattre les ardeurs de l'été.

Hérodote nous la transmet dans toute sa fraîcheur... Elles faisaient joncher leur lit d'herbes vertes et humectaient les rideaux tirés d'eau froide. A leur cou et à leurs bras elles enroulaient quelques ceintures dressées à cet exercice, et dans chaque mail elles tenaient une boule de cristal, dont la température demeure constamment au-dessous de l'air ambiant.

Et c'est dans cet appareil qu'elles se risquaient à leur promenade quotidienne.

LE LISIEUR.

Chronique du Lot

Versement à opérer sur les contributions afférentes à la prolongation de la durée du travail.

L'article 9 du décret-loi du 1^{er} septembre 1939, modifié par le décret-loi du 26 septembre 1939, avait institué :

— une retenue totale sur les rétributions afférentes aux heures de travail effectuées entre la quarantième et la quarante-cinquième ;

— une retenue d'un tiers sur les rétributions afférentes aux heures supplémentaires faites au-delà de quarante-cinq heures de travail par semaine.

Ce régime a fonctionné pour le mois d'octobre dernier.

A compter du 1^{er} novembre 1939, le décret-loi du 27 octobre 1939 y a substitué un régime nouveau qui comporte essentiellement un prélèvement de 40 p. 100 sur la rémunération des heures de travail faites au-delà de la durée légale de travail telle qu'elle résulte, pour chaque profession, de la réglementation en vigueur.

Les chefs d'entreprise ont dû, lors de chaque paye, dans ceux de leurs établissements où l'horaire hebdomadaire du travail dépasse la durée légale, opérer le prélèvement en question à raison des heures faites au-delà de cette durée à compter du 1^{er} novembre.

Les prélèvements ainsi opérés pendant le mois de novembre devront être versés à la Caisse du Percepteur des Contributions directes dans les quinze premiers jours du mois de décembre. Par la suite, les prélèvements faits chaque mois seront, de même, versés dans la première quinzaine du mois suivant.

Chaque versement devra être accompagné d'un bordereau-avis spécial, les formulaires nécessaires à l'établissement de ces bordereaux-avis sont tenues à la disposition des employeurs dans les Mairies, dans les bureaux des Trésoreries générales, des Recettes des finances et des Perceptions, ainsi que dans les bureaux de l'Administration des Contributions directes (Directions départementales et bureaux des contrôleurs).

Avis aux hommes non mobilisés et pères de famille

Le Ministère de la Défense Nationale et de la Guerre communique :

La loi du 1^{er} mars 1923, relative au recrutement de l'armée, a fixé ainsi qu'il suit les changements de classes accordés aux réservistes pères de deux enfants au moins :

Tout homme des réserves, père de deux enfants vivants, est rattaché à la classe de mobilisation plus âgée de 4 ans que sa classe d'incorporation.

Tout homme des réserves, père de trois enfants vivants, est rattaché à la plus jeune classe de la 2^e réserve, actuellement la classe 1919. A partir du moment où la classe de mobilisation plus âgée de 4 ans que sa propre classe d'incorporation passe dans la 2^e réserve, il en suit le sort (c'est ainsi qu'un homme de la classe 1924, père de trois enfants, suit actuellement le sort de la classe 1918).

Les pères de quatre et cinq enfants vivants sont classés dans la classe la plus âgée de la 2^e réserve (actuellement la classe 1910).

Enfin, les pères de six enfants et d'un nombre plus élevé d'enfants sont libérés de toute obligation militaire.

Loterie Nationale

Le tirage de la dix-huitième tranche de la Loterie Nationale 1939 a eu lieu le dimanche 24 décembre 1939, à 15 heures, à Limoges (Haute-Vienne), au Théâtre Municipal.

Tous les billets terminés par :

5 gagnent 110 fr.
6 gagnent 220 fr.
31 gagnent 1.000 fr.
089 gagnent 5.000 fr.
2.879 gagnent 10.000 fr.
56.313, 99.770 gagnent 50.000 fr.
97.071 gagnent 100.000 fr.

Les billets portant les numéros : 781.409, 661.155, 459.532, 627.225 gagnent 500.000 fr.

742.082, 758.816 gagnent un million.

Le billet portant le numéro : 266.193 gagne cinq millions.

Loterie Nationale 1940

Sur autorisation spéciale du ministre des Finances, le tirage de la première tranche de la Loterie Nationale 1940 sera assuré à Poitiers, le dimanche 7 janvier 1940, à 14 heures.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Kubiak (Vincent), ouvrier agricole, né le 19 janvier 1912 à Hilarhof (Pologne), demeurant à Caillac (Lot).

Passi (Maria), née le 7 mars 1906, à Spirano (Italie), demeurant à Pontcirq (Lot).

Les œuvres faisant appel à la générosité publique doivent être autorisées

Aux termes d'un récent décret, tous les groupements, toutes les Associations, toutes les personnes qui font appel à la générosité publique, font des quêtes, sollicitent des dons, doivent obtenir l'autorisation de l'administration préfectorale.

Les œuvres déjà existantes sont tenues de demander l'autorisation de faire appel à la générosité publique, dans le délai d'un mois à partir de la publication du décret, c'est-à-dire avant le 1^{er} janvier 1940.

Pour ces œuvres, le récépissé de la demande d'autorisation prévue tient lieu d'autorisation provisoire jusqu'à ce qu'il ait été statué sur leur demande, à la condition qu'elles se conforment aux engagements qui doivent être joints à la demande.

Le même décret prévoit des dispositions très précises pour les quêtes, ventes d'insignes, de billets de loterie, etc., sur la voie publique.

Pour les familles de 3 enfants et plus

Les familles d'au moins trois enfants qui par suite de la mobilisation ont cessé de percevoir les allocations familiales, peuvent prétendre à l'encouragement national aux familles nombreuses à compter du premier jour du mois qui suit la date de récépissé de leur demande délivré par le maire. Il est rappelé aux familles intéressées, qui auraient omis de solliciter l'encouragement national, qu'à titre exceptionnel, elles pourront bénéficier d'un rappel à compter du 1^{er} octobre 1939, pourvu que leur demande soit déposée avant le 1^{er} janvier 1940.

Un avis des P.T.T.

L'administration des P.T.T. a pris des dispositions spéciales pour assurer dans les meilleures conditions possibles l'acheminement des correspondances de toute nature qui vont affluer pour les fêtes du 1^{er} janvier.

Pour donner à ces dispositions le maximum d'efficacité, l'administration recommande au public de ne pas attendre l'heure de la levée et d'apporter de préférence colis et correspondance le matin ou au début de l'après-midi. Elle remercie les usagers de la part qu'ils prendront ainsi au meilleur acheminement de leurs envois.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Blessures involontaires. — M. Barrières, étant en motocyclette, fut heurté et blessé, route de Labéraudie, à Cahors, par la voiture de M. Celles, entrepreneur des transports.

M^e Lacaze, défenseur de M. Barrières, demande une somme de 3.830 fr., à titre de provision, à la nomination d'un médecin-expert pour examiner M. Barrières dont l'incapacité de travail a duré du 31 juillet au 25 novembre.

M^e Tassart, avocat de M. Celles, tend à rejeter la responsabilité de l'accident sur M. Barrières.

Le jugement est renvoyé à quinzaine.

Pas en règle. — Joseph Mandes, sujet portugais, n'a pas fait renouveler dans les 3 mois précédant son expiration sa carte d'identité d'étranger.

Le jugement est renvoyé à quinzaine.

Violences. — Le jeune G..., 18 ans, de Castelnau-Montriat, est poursuivi pour violences sur une voisine. Il est condamné à 25 francs d'amende avec sursis. Mais son père est déclaré civilement responsable.

Prix du Comité Central des Œuvres de Guerre

Le Bureau de Bienfaisance rappelle que le Comité Central des Œuvres de Guerre, présidé par M. le premier Président Ramet, a institué 20 prix de 450 francs attribués à des démobilisés, veuves ou orphelins de la guerre 1914-1918.

Une notice indiquant la composition des dossiers des candidats sera envoyée par retour à toutes les personnes qui en feront la demande au Secréariat du Bureau de Bienfaisance, 41, rue St-Jérôme, à Toulouse.

Les dossiers doivent parvenir au Secréariat avant le 31 décembre, délai de rigueur.

CAMORS

La bonne nouvelle est confirmée
La Municipalité de Cahors est heureuse d'informer ses compatriotes que par une opportune initiative de M. de Monzie, la caserne Bessières a pu être rendue, en partie, à son affectation première pour y abriter un bataillon de troupes coloniales.

Elle espère que les Cadurciens auront à cœur de faciliter aux officiers et sous-officiers nouveaux venus leurs conditions de logement.

Elle demande à toute personne possédant des locaux à louer — logement ou chambres — de vouloir bien en aviser la Mairie dans le plus bref délai.

Elle rappelle que la loi fait une obligation à tout propriétaire de déclarer les logements vacants.

Elle ne doute pas que les propositions de prix de location resteront dans des limites raisonnables et modérées.

Ramassage des vieux papiers

Le Maire de Cahors invite les habitants à ramasser tout le papier usagé dont ils disposent et qui doit faire l'objet d'un ramassage officiel.

Des instructions seront données dans le courant de cette semaine sur le lieu où seront entreposés les papiers recueillis et sur le mode de paiement qui sera pratiqué.

Pour le prêt des soldats

Une proposition de loi a été déposée par le groupe de la Fédération républicaine de la Chambre, tendant à porter le prêt quotidien des hommes de troupe à 2 francs.

Cyclistes en défaut

Ces jours derniers deux jeunes cyclistes ont été appréhendés par l'agent Meyre, au moment où ils traversaient les Allées Fénelon, et, évidemment, sans avoir allumé la lanterne de la bicyclette.

Ils ont été conduits au Commissariat de police, où il fut constaté que non seulement ils avaient omis d'allumer la lanterne du vélo, mais, qu'en outre, la bicyclette était dépourvue de plaque d'identité, de plaque de contrôle et de dispositif spécial de signalisation prévu par l'arrêté du ministère des T.P.

Contravention leur a été dressée.

Vol

M. Carrié Joseph, hôtelier à Paris, avait laissé son auto en stationnement devant « Mon Auberge », avenue Jean-Jaurès, lorsque, voulant repartir, il constata que le carnet de bons d'essence dont il était détenteur et qu'il avait placé dans la voiture, avait disparu.

Plainte a été portée au Commissariat de police : une enquête a été ouverte aussitôt.

Trouvailles

Il a été trouvé un stylo par M. Niel; une tresse d'écolière par MM. Darnis et Constant; une corbeille en osier neuve par M. Bourrières.

Feu de cheminée

Dimanche, vers midi, un feu de cheminée s'est déclaré dans l'immeuble de M. Couaillat, 23, boulevard Gambetta. Au cours de ce feu, le canon de la cheminée s'est démolit et des dégâts ont endommagé l'appartement.

P.-O.-MIDI

M. Touron, facteur-chef à la gare de St-Denis-près-Martel, est nommé surveillant du trafic à Paris.

EDEN

Mercredi 27, samedi 30, dimanche 31 décembre et lundi 1^{er} janvier, en soirée à 20 h. 30, lundi et dimanche matinée à 15 h.

Blanche Montel, Jules Berry et Gustave Lizeux dans une charmante et spirituelle comédie.

MON PÈRE ET MON PAPA

En première partie, LA VOIX QUI ACCUSE et les Actualités mondiales avec les derniers faits.

POUR LE NOËL DES MOBILISÉS

D'innombrables colis ont été envoyés cette dernière semaine aux mobilisés par leurs parents et leurs amis qui voulaient ainsi associer ceux du front à ces fêtes familiales de Noël auxquelles ils ne pouvaient assister et durant lesquelles on n'a cessé de penser à eux.

Chacun de ces colis, faits avec tant de soins, n'apportait pas seulement des cadeaux matériels aux soldats. On y enfermait surtout beaucoup de cœur et d'affection. Ils donnaient aux combattants le témoignage d'une pensée fidèle qui les accompagne partout.

Tout le personnel du « Journal du Lot » s'est cordialement associé pour envoyer un colis à chacun des nombreux camarades mobilisés de l'imprimerie.

Ainsi, ils auront eu la preuve qu'ici on ne les oublie pas.

Armée

Les sergents Candell et Clamens, de la 17^e région, sont promus sergents-chefs à compter du 1^{er} janvier 1940 et maintenus dans leur affectation actuelle.

Avis aux joueurs de football

Malgré l'interdiction de jouer au football pendant des Consuls, près de l'entrée du cimetière, des jeunes gens persistaient à se livrer à ce jeu. M. le Commissaire de Police, informé, s'est rendu sur la place et a confisqué le ballon.

Il faut espérer que les jeunes gens auront compris cet avertissement; s'il ne suffisait pas, des procès-verbaux seront dressés.

Accident mortel

M. Locerica, fermier chez M. Regaudie, propriétaire de l'usine de Cère (Bretenoux), abattait des arbres dans la propriété, quand l'un de ceux-ci, en tombant, ayant dévié dans sa chute, l'atteignit.

M. Locerica tomba. Il fut relevé aussitôt par des témoins, mais le malheureux avait cessé de vivre.

Les allocations militaires

Les allocations militaires partiront du jour du départ des soutiens de famille mobilisés. Un rappel sera fait en cas échéant en faveur des ayants-droit. C'est ce qui résulte d'une lettre que M. Marc Rucart, Ministre de la Santé publique, a adressée à M. Paul Elbel, ancien Ministre, député des Vosges, à la suite d'une démarche que ce dernier avait faite auprès du Ministre.

PALAIS DES FÊTES

Mercredi 27, samedi 30, dimanche 31, en soirée à 20 h. 45.

Dimanche, matinée à 15 h. Micheline Cheirel, Mona Goya, René Lefèvre dans le plus grand film de la saison.

FEUX DE JOIE

avec le célèbre Orchestre Ray Ventura et ses collègues.

Actualités mondiales de la semaine, dessin animés en couleurs.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montriat

Vol. — A la suite d'une plainte portée contre inconnu par Dalbin Marcel, receveur ruraliste à Castelnau, pour vol de la somme de 200 fr. dans son tiroir-caisse, la Gendarmerie, après enquête, a découvert l'auteur de ce vol. Il s'agit du sujet italien Pompi Casimir, 19 ans, journalier à Castelnau (Lot).

Délit de chasse. — La Gendarmerie de Castelnau a dressé procès-verbal au sieur Lannes Gérard, en permission militaire et cultivateur à Bergougnoux, commune de Castelnau (Lot), pour délit de chasse au fusil en temps prohibé.

Que les articles des journaux soient bien interprétés, cela évitera des ennuis.

Corn

Recrutement. — La classe 1940 comprend deux conscrits : Roger Navet et Albert Francoval. Ils auront à se présenter devant le Conseil de Révision, siégeant à Livernon le 8 janvier prochain.

Affectation spéciale. — M. Bayou Gabriel, maire de la classe 1913, a été mis en disponibilité avec affectation spéciale : avec sa scierie réquisitionnée, il devra travailler pour la défense nationale.

Emblaudures. — Malgré le temps peu favorable et le manque de bras, on a se-

mé ici une bonne quantité de blé; il y a eu beaucoup d'entraide et la présence de quelques soldats permissionnaires ou démobilisés a facilité la besogne.

L'Hospitalet

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Alphonse Ayot, décédé à l'âge de 38 ans.

Nous adressons à sa femme, Mme Ayot, gérante de notre Agence postale et à 3 jeunes enfants si cruellement éprouvés, nos bien sincères condoléances.

St-Géry

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'une petite fille, prénommée Monique-Renée-Andrée, chez les époux Fabry, à St-Géry, dont le père est mobilisé. Les permissionnaires. — Nous constatons la présence, durant les fêtes de Noël, de nombreux permissionnaires du front et de l'intérieur. Nul doute que l'autorité militaire a favorisé, dans la mesure du possible, ces congés coïncidant avec la période des fêtes.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Ceux qui s'en vont. — Jeudi dernier, une foule considérable a assisté aux obsèques d'un des plus sympathiques enfants de Figeac, M. Antonin Delpuech, négociant en vins, décédé à l'âge de 77 ans.

Le regretté défunt a joué à Figeac un rôle important. Conseiller municipal pendant près de 30 ans, membre de la Chambre de Commerce du Lot depuis près de 20 ans, animateur de l'Harmonie « Les Artisans Réunis », dont il fut très longtemps le Président, musiciste distingué, M. Antonin Delpuech, Président du Syndicat des Vins Spiritueux du Lot, laissera le souvenir d'un homme aimable, d'une courtoisie, d'un dévouement à toute épreuve.

Le char funèbre disparaissait sous les fleurs. Nous avons particulièrement remarqué les gerbes offertes par le Conseil municipal, la Chambre de Commerce, l'Harmonie de notre ville, la Société de Secours mutuel, le Cercle d'action républicaine.

Au cimetière, M. le Sénateur-Maire Loubet, en un discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, a retracé la vie de M. Delpuech et a adressé à son collaborateur fidèle et à son ami, le directeur de l'Harmonie, nos plus sincères adieux. Nous nous joignons à M. le Sénateur Loubet pour prier Mme Delpuech, Mme Luttringer sa fille, et ses deux fils René et Maurice, actuellement aux armées, d'agréer l'hommage de nos vives et sincères condoléances.

Vendredi dernier ont eu lieu les funérailles de Mlle Syriens Noémie, habitant au château de Puyvaunay, commune de Linac. C'est presque une centenaire qu'elle s'en va.

Mlle Syriens était une tante de Mme Grange et de M. le docteur Reygasse, bien connu des vieux Figeacois. Nos condoléances à la famille.

Latronquière

Un permissionnaire est tué par un motocycliste. — Venu chez lui pour sa permission de détente, M. Sylvain Antraygues, du hameau de Lascastes, commune de Laurens, se rendit mardi avec sa femme à la foire de Gorses, où il fit l'achat d'une paire de vaches. Après un court arrêt à Latronquière, ils s'acheminèrent vers leur demeure un peu après la tombée de la nuit. Près du village de Lavabre, un jeune homme de 19 ans, de la même commune, qui rentrait à sa maison à motocyclette, happa en passant M. Antraygues qui, violemment projeté sur le sol, fut tué sur le coup. La victime, âgée de 35 ans, laisse un enfant en bas âge.

Travail communautaire. — On procède actuellement, dans notre bourg, à la restauration et à l'empierrement du petit chemin qui longe la maison d'école et qui relie la route de Figeac au foirail des bœufs.

On élargit aussi, pour le rendre moins dangereux, le tournant de Taringues. Un joli geste. — M. Marty, grand mutilé de guerre, a mis gracieusement à la disposition des soldats réservistes qui gardent le transformateur, la petite maison du Mas de l'Eglise, sise à deux pas de ce transformateur. Il leur fournit aussi gratuitement le bois nécessaire à leur chauffage.

Tous nos compliments.

St-Céré

Actes de probité. — Le jour de la foire du 22 courant, il a été trouvé place de l'Eglise, par Mme Boussac, rue des Orthes, à St-Céré, un sac de dame contenant différents objets et une somme de 122 fr. Elle s'est empressée d'apporter sa trouvaille à la mairie où sa propriétaire, Mme Brard, de Prudhomat, est venue la réclamer.

Le même jour, un anonyme a remis à la mairie un autre sac de dame contenant divers objets et une somme

de 106 fr. 10 qui, peu après, a été réclamée par son propriétaire, M. Mazet, Prosper, à Saint-Paul-du-Vern, sac appartenant à son épouse.

Mes rhumatismes résistaient à tous les traitements...

...rien, que ce soit régime, médicaments, saison d'eau, n'avait pu jusqu'à présent me soulager de mes rhumatismes aussi complètement que la cure de vos cachets Gandol. J'ai recommandé le Gandol à des amis qui en sont toutes enchantées. Pour certaines, leurs douleurs se sont complètement arrêtées dès la deuxième boîte. (Mme L. D., 6, av. Gloria à Nice). C'est qu'en effet le Gandol après avoir éliminé l'acide urique l'empêche de se reformer dans l'organisme. Sciatique, goutte, lumbago, douleurs des membres, névralgies ne résistent jamais à une cure de Gandol dont le prix est de 14 fr. 60. Ties Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Gourdon

Martel

Foire de la Noël. — La foire du 23 décembre a été très importante. Les divers foirails étaient bien garnis, surtout celui aux brebis et aux moutons où de nombreuses transactions ont eu lieu, selon des cours bien soutenus. Le marché à la volaille était également bien approvisionné, surtout en dindes et en oies grasses.

Marché aux truffes. — Le marché aux truffes a été aussi très important, surtout par la quantité de tubercules mis en vente, environ quinze quintaux. Les prix ont varié entre 30 et 40 fr. le kilo.

Payrignac

La foire. — Le 31 décembre étant un dimanche, notre foire annuelle se tiendra le lundi 1^{er} janvier.

Salviac

Nécrologie. — Un nouveau décès est venu frapper les familles Rigal-Boussac, de Salviac-Dégagnac, si cruellement éprouvées avant ce jour dans leurs afflictions.

Mme M. Rigal, née Boussac, est décédée après une courte maladie à l'âge de 47 ans.

A son mari, le capitaine Rigal, à son père, M. Boussac, à ses trois enfants, aux familles Rigal-Boussac, nous présentons nos condoléances bien sincères.

Dans l'enseignement. — Nous apprenons avec plaisir la nomination, en qualité d'institutrice à Luziers, près Salviac, de Mlle Mimi Meynard, fille de notre estimé adjoint technique des Ponts et Chaussées, Mme Delrieu, titulaire de ce poste depuis de nombreuses années, est nommée à Cazals.

Souillac

Au sujet des foires. — Le maire de la commune de Souillac a l'honneur de faire connaître aux gens qui fréquentent les foires de Souillac que, dans une réunion du Conseil municipal, il a été décidé que toutes les foires de Souillac auront lieu le 4 et le 19 de chaque mois, à l'exception de la foire du 1^{er} juin, qui se tiendra comme par le passé le jour de la Saint-Clair. Aussi, le maire rappelle cette décision qui annule les dates des anciennes foires du mardi avant le mardi gras et du premier lundi de Carême. Contrairement aux années précédentes, les foires dont la date coïnciderait au dimanche seront tenues la veille, le samedi, au lieu d'être reportées au lundi.

St-Germain-du-Bel-Air

Foire. — Favorisée par un beau temps, notre foire du 22 a été très importante. Beaucoup de transactions. Si le foirail aux bœufs n'était pas trop garni à cause des événements, tous les autres marchés étaient en revanche bien garnis, surtout pour la truffe qui, de ce fait, a accusé une légère baisse; par contre, les foies ont dépassé les prix de ces derniers jours. Truffe, de 35 à 40 fr. le kilo; foies, de 35 à 38 fr. la livre. Poules, 6 fr.; les poulets, de 6 à 7 fr.; canards morts, de 8 à 9 fr.; oies mortes, de 8 fr. 50 à 9 fr. 50; lapins, 3 fr., le tout la livre. Œufs, 8 à 8 fr. 25 la douzaine. Peu de jardinage, la saison ne s'y prêtant pas.

Grippe et maux de gorge

Des picotements, une sécheresse de la gorge, la tête lourde, le nez bouché, une toux sèche, de la fièvre, un malaise général : c'est la grippe, un gros rhume qui convie. Si vous êtes dans ce cas, soignez-vous tout de suite et n'attendez pas. Il faut vous soigner, mais il faut surtout prendre le médicament indiqué pour votre état : c'est le Pulmoil. De l'avis général, le Pulmoil est le meilleur remède, le plus efficace pour guérir la grippe, les rhumes, les maladies des poumons. Le Pulmoil se trouve dans Ties Phies au prix de 13 fr. 50 et Phie Orliac à Cahors.

SOUSCRIRE AUX BONS D'ARMEMENT C'EST SAUVER DES VIES FRANÇAISES

L'UNION FAIT LA FORCE
L'écrasante supériorité du pool anglo-français

Pour se faire une idée de l'importance et de l'envergure de l'accord économique réalisé entre les gouvernements français et anglais, il suffit de constater que vis-à-vis des marchés du monde, la France et l'Angleterre ne font plus qu'un seul client. Après s'être rendu compte de ce que ne produisent pas leurs deux Empires, elles organiseront ensuite en commun leurs achats et leurs paiements à l'étranger, et elles coordonneront leurs besoins et distribueront leurs commandes au mieux de leurs intérêts communs. Elles exploiteront en commun également les 24 millions de tonnes de leurs marines marchandes et s'en serviront sur les routes et pour les frets où le besoin est le plus urgent.

Cet accord est un instrument de guerre, de guerre à outrance. Dans cette guerre économique, la France et l'Angleterre ont une supériorité écrasante. Elles produisent sept fois plus d'huiles lourdes, sept fois plus d'essence, six fois plus de minerai de fer, trois fois plus de plomb, sept fois plus de cuivre, quatre cents fois plus de latex. Elles ont d'immenses réserves de matières premières, telles que nickel et jute, qui font complètement défaut à l'Allemagne. Elles ont libre accès à tous les stocks de coton, d'huiles, de graisses du monde. A elles deux, elles possèdent l'or, les devises, les valeurs internationales et les marchandises exportables pour acheter tout ce dont elles peuvent avoir besoin pour gagner la guerre.

COMMENT LES NAZIS FONT UN DOCUMENTAIRE

Le correspondant du « Times » à Bratislava nous révèle que les Allemands sont en train de fabriquer de toutes pièces un film montrant l'offensive allemande sur la ligne Maginot. Ce film est tourné actuellement au Nord-Est de la Bohême, où le paysage ressemble au paysage français et offre à la caméra les fortifications édifiées par la Tchéco-Slovaquie contre l'Allemagne. Des soldats allemands déguisés en poilus français ont expliqué aux villageois abrutis qu'ils étaient les acteurs d'un film de propagande commandé par la grande Allemagne. Pendant plusieurs semaines on a pu entendre un feu intense d'artillerie et de sévères fusillades destinées évidemment à soutenir l'authenticité de cette victoire allemande sur pellicule.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ 25 DÉCEMBRE (soir)
Des patrouilles ennemies ont été repoussées par nos feux dans la région à l'Est de la Moselle.

L'as de l'aérobie Michel Détréyat est promu capitaine

Le lieutenant aviateur Détréyat a été nommé capitaine par une décision parue au Journal Officiel de ce matin. L'as de l'aérobie française, affecté à une escadrille de chasse au début de la guerre, n'en continue pas moins à l'aviation et à ses camarades les services les plus signalés.

Trêve sur notre front

De Paris : L'attaque de grande envergure annoncée à maintes reprises par la presse étrangère pour la nuit de Noël semble remise à une date dont l'ennemi garde le secret. On ne signale que quelques rencontres d'avant-postes, sans incident notable, au cours desquelles les patrouilles adverses ont fait preuve de très peu de mordant.

L'activité aérienne a été elle-même insignifiante, en raison du froid, du brouillard et de la visibilité extrêmement mauvaise. Notre aviation de reconnaissance n'a effectué que vingt-six sorties appuyées par des appareils de chasse contre cent soixante-dix-huit dans la journée de samedi.

L'aviation allemande n'a pas été plus active.

Les appareils de la Royal Air Force ont continué leurs vols sur les bases d'hydravions et de dragueurs de mines de l'ennemi. Ils ont également survolé Brême et Hambourg.

On ne signale, d'autre part, aucun nouveau mouvement de troupes dans les zones de concentration allemandes.

RENSEIGNEMENTS

Assurances sociales
Communiqué
M. le Président du Conseil, Ministre des Affaires Étrangères, de la Défense Nationale et de la Guerre, fait connaître : « Qu'il a été porté à sa connaissance que certains médecins ou chirurgiens-dentistes, maintenus sur place par leur affectation de mobilisation, continuent à faire acte de clientèle, malgré les prescriptions de la circulaire du 1^{er} décembre 1939, qui interdit, de la façon la plus formelle aux médecins militaires de donner leurs soins à des personnes étrangères à l'armée, sauf, toutefois, si des circonstances exceptionnelles (soins d'urgence, appel de populations isolées et privées de tout médecin), peuvent entraîner; pour des raisons d'humanité, de rares infractions à cette règle, il reste en tout cas interdit à tout médecin militaire appelé dans ces conditions, de percevoir des honoraires des particuliers ou des administrations civiles, d'utiliser les appareils, le matériel ou les médicaments appartenant à l'Etat. L'interdiction s'applique, également, aux pharmaciens et aux dentistes.

REMERCIEMENTS

Monsieur DELTHEIL Louis; Monsieur DELTHEIL Pierre, aux armées; Madame FOURNÉ Marie, Veuve RIOLS; Madame Veuve CONTIOS et ses enfants; Madame Veuve RIOLS et ses enfants et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Jeanne DELTHEIL
née RIOLS

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

ON DEMANDE UNE BONNE. S'adresser : 1, rue des Capucins, Cahors.

A louer à Salviac, bel appartement meublé, cuisine, salle à manger, salon, 2 chambres, Eau, électricité. Prix modéré. S'adresser : Louis Vielmont, Salviac (Lot).

PERDU, une roue de secours camion 32 X 6, à cinq trous; récompense et signaler à Gorses-Louis, à Grèzes, par Livernon (Lot).

Bibliographie

LIBRAIRIE H. LAURENS
6, rue de Tournon, Paris, 6^e
Cette Librairie publie de nombreux volumes illustrés et très intéressants :
E. SOUVRESTE : Un philosophe sous les toits.
A. DUPUY : La Tunisie.
Ch. TERRASSE : Histoire de l'Art.
E. PILON : Bruges.
W. SCOTT : Quentin Durward.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :
15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 10

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

Un grand désir de bonheur venait à la jeune femme, elle avait l'impression que mille sensations étaient enfermées en elle qui ne demandaient qu'à en sortir et à s'exprimer.

Comme jamais encore elle n'avait éprouvé ce sentiment, elle en fit l'honneur à l'air natal. Ce devait être lui qui la rendait plus consciente des forces de sa jeunesse, plus avide de vie, plus curieuse des choses et comme en une attente imprécise des événements à venir...

L'explorée Kate s'était transformée en une bonne grosse réjouie. Elle s'était rapidement initiée au service dans son désir de plaire à celle qui lui promettait la joie de revoir son fiancé. Elle était maintenant une habile femme de chambre et presque une amie pour la jeune solitaire. Le chat était devenu la joie des deux.

Aucune ville peut-être en Amérique offre plus de contraste avec New-York que la Nouvelle-Orléans.

Angèle le sentit très vivement tandis que le bateau glissait très doucement le long du grand canal et dans l'ombre et agité du Mississippi.

Le paysage, parfois, lui rappelait les rivières française et italienne dans un épanouissement de fleurs et de couleurs.

Les maisons des planteurs semblaient n'être que toits et balcons et elle s'amusa de voir les buffles qui surgissaient soudain à travers les champs de riz.

Le quai était encombré de halles de coton quand le bateau atterrit et elle eût pu croire que tous les nègres de l'Amérique s'étaient donné rendez-vous là pour son arrivée, tant ils étaient nombreux.

Elle avait pensé ne faire que traverser la Nouvelle-Orléans et continuer sa route vers l'Est.

Mais elle avait été conquise dès le lendemain par l'originale cité mi-française mi-américaine et elle s'y était attardée.

Elle avait laissé le vieux monde résolument pour le nouveau, mais ce morceau de vieux dans le nouveau l'amusa.

Avec Kate pour duègne, elle errait à travers les rues qui, malgré leur nom historique français, lui rappelaient décidément plutôt l'Espagne que la France, avec leurs toits, leurs balcons et leur patio fleuris pavés de pierres moutonnées.

Elle fit amitié avec un vieux boutiqueur français du Vieux-Carré qui semblait sculpté dans un ivoire jauni par le temps; il vendait des curiosités, meubles antiques, apportés de France par des bateaux à voiles quand la Nouvelle-Orléans se créait; originaux vieux bijoux portés, disait-il, par des beautés fameuses des grands jours de splendeurs; brocards et velours qui avaient été des robes de bal, fétiches ayant appartenu à Marie Laveau, la célèbre reine des bois, et de soi-disant pierres de la maison, maintenant disparue, où Louis-Philippe avait résidé.

Le brave homme avait la tête farcie de légendes et les contait au mieux des intérêts de son commerce.

Angèle passait des matinées à écouter ses histoires du temps de l'esclavage et toujours elle achetait quelque chose, avant de dire « au revoir » dans son accent français parisien qui enchantait le vieillard.

— Vous éclairiez ma boutique, Madame ! disait-il, et il insistait avec des gestes gracieux pour lui montrer, sans lui permettre de payer, sa collection de vieilles miniatures, de dentelles, de bouteilles de cristal doré, de livres enluminés de crocifix d'ivoire, jusqu'au jour fixé pour son départ.

— Vous paierez un autre fois, Madame, vous ne pouvez pas ne pas revenir, je suis superstitieux, je ne prendrai votre argent qu'au dernier moment.

Le troisième jour, cependant, Angèle décida qu'elle partirait.

Le pays de son père l'appelait et elle entendait son appel au-dessus des bruits de la ville méridionale, du rire des jolies jeunes filles françaises et des gazouillis des gentils bébés brunis au soleil qui jaccassaient en un langage qui n'était ni français, ni espagnol, ni anglais, mais une mixture de toutes les langues.

Elle acheta beaucoup de choses au vieux antiquaire et aussi à d'autres marchands de curiosité.

— Où est mon sac en or, Kate ? L'avez-vous vu ? demanda-t-elle soudain, quand le moment fut enfin venu de payer à son vieil ami une centaine de dollars pour deux ou trois tabatières jolies et rares.

— Non, Madame, vous l'avez à votre bras, il y a seulement quelques minutes. Par tous les saints, j'espère bien que vous ne l'avez pas perdu ?

Angèle commença de s'inquiéter, non seulement le sac en lui-même avait une grosse valeur, mais tout son argent de voyage était là.

Pourtant elle gardait un espoir, elle avait perdu tant de fois ce gros sac de mailles d'or et l'avait retrouvé dans son appartement quand elle rentrait, dans son auto ou sur le tapis du salon d'une amie, et toujours il lui

était revenu. Elle se consolait en disant qu'il en serait de même ce jour-là.

— Laissez-moi me rappeler, Kate, où avons-nous été en dernier ?

— Le dernier magasin où Madame a ouvert son sac pour payer est celui du fleuriste pour le lilas... et... Si Madame veut me permettre, je lui rappellerai que j'ai dit à Madame que cela ne me semblait pas un endroit pour elle... l'homme sembl